



Fédération **Autonome** de la Fonction Publique

COMPTÉ RENDU

Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) : une séance plus apaisée que celle du 15 mars dernier !

Présidée par Monsieur Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des comptes publics (SEMACP), cette séance comportait 4 projets de décrets tous en lien avec l'évolution des droits des personnes en situation de handicap.

En introduction, M. Dussopt est revenu brièvement sur le parcours du projet de loi de transformation de la Fonction publique, cherchant à nous persuader que ce projet est « attendu par les agents publics » comme en témoignerait toujours selon le SEMACP : « des études d'opinion et des rencontres organisées au cours desquelles j'ai répondu à plus de 500 questions dont 2 ou 3 seulement portaient sur les CAP ». Preuve pour la **FA-FP** que ces instances fonctionnent bien puisque, c'est bien connu, on ne parle jamais des trains qui arrivent à l'heure !

La FA-FP rappelle simplement que le 15 mars dernier, puis le 9 mai, l'ensemble des organisations syndicales membres du CCFP, qui représentent plus de 2,5 millions de personnes assurant des missions de Service public, ont exprimé leur désaccord de fond sur l'ensemble de ce projet.

Le SEMACP a ensuite annoncé la tenue d'un prochain rendez-vous salarial comme prévu dans l'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) signé par la **FA-FP**.

Ce rendez-vous est fixé au 2 juillet à 9h30 et sera précédé d'une réunion technique qui se tiendra à la DGAFP le 18 juin à 10H.

Cette réunion aura pour objectif de faire un bilan des dispositions salariales de 2018 et pourra être suivie d'une deuxième réunion technique si besoin.

S'agissant du rendez-vous salarial, **la FA-FP proposera une revalorisation des traitements indiciaires** permettant une juste reconnaissance des niveaux de qualification et de responsabilité des agentes et des agents remplissant des missions de Service public.

Les propositions des organisations syndicales représentatives sont attendues sur ce sujet, notamment en matière de valorisation de l'engagement professionnel.

Après avoir remercié le Secrétaire d'État pour le report de la séance initialement prévue le 28 mai, la **FA-FP** a insisté sur son engagement à défendre la mise en place d'un dialogue social respectueux et constructif.



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

Nous avons rappelé que de nombreux amendements déposés par le Gouvernement en séance publique à l'Assemblée n'avaient fait l'objet d'aucune présentation préalable et que nous n'avons toujours pas de lisibilité sur le contenu des décrets et des ordonnances issus du projet de loi, y compris celle relative à la protection sociale complémentaire et ce malgré l'engagement pris par le ministre de l'Action et des comptes publics voilà bientôt deux ans !

Par ailleurs, la FA-FP a souhaité que s'ouvre très rapidement les discussions sur les conséquences, au sein de la Fonction publique, de la réforme issue des travaux du Haut-commissariat à la réforme des retraites.

Pour la FA-FP cette réforme plaide pour une revalorisation indiciaire permettant d'une part de compenser la fin du calcul de la pension sur les 6 derniers mois et le caractère aléatoire voire hasardeux du régime indemnitaire, notamment si celui-ci est lié à une quelconque notion de mérite individuel.

Sur les quatre projets de décrets qui étaient inscrits à l'ordre du jour de ce CCFP et qui tous visent à renforcer les droits des personnes en situation de handicap ainsi que les moyens dédiés au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), **la FA-FP s'est positionnée favorablement sur ces textes et restera très impliquée au sein du Comité national et des comités locaux régionaux du FIPHFP dans lesquels elle siège.**

Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !

Contacts :

Amar Ammour (FA-FPE) 06.70.24.25.42

Sylvie Cresson (FA-FPH) 06.81.34.27.66

Bruno Collignon (FA-FPT et FA-FP) 06.51.88.09.65